



65916 ✓

NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



Distr.
LIMITEE
E/CN.14/AMA/95
15 août 1977
Original : FRANCAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES
Cinquième réunion ordinaire
Lusaka, 15-19 août 1977

RAPPORT RELATIF A LA MISE SUR PIEDS DU CENTRE AFRICAIN
D'ETUDES MONETAIRES (CAEM)*

* L'étude ci-dessus a été préparée par la Banque centrale de Mauritanie.

RAPPORT RELATIF A LA MISE SUR PIEDS DU CENTRE
AFRICAIN D'ETUDES MONETAIRES (CAEM)

Le Centre africain d'études monétaires dont les statuts ont été adoptés lors de la quatrième réunion ordinaire de l'Association des Banques centrales africaines (ABCA) tenue à Kinshasa du 18 au 22 août 1975, n'a pas encore pu fonctionner, faute de Directeur général.

Toutefois, le Conseil d'administration du centre qui avait été élu en août 1975 s'est attelé lors de différentes réunions qu'il a tenues à Dakar en 1976, à définir les critères de nomination du Directeur général et du Directeur général adjoint ainsi que les structures du CAEM et à déterminer son budget.

I. STRUCTURE ET FINANCEMENT DU CENTRE

A. Structure

La structure définie par le Conseil d'administration sur recommandation du groupe d'études lors de sa réunion tenue à Dakar les 17 et 18 février 1976, correspond exactement à celle qui a été définie par l'Assemblée des gouverneurs à Kinshasa en août 1975.

Cette structure comporte en dehors du Directeur général et du Directeur général adjoint ainsi que leur personnel :

a) Le Département de l'administration comprenant :

- Un chef de département
- Un documentaliste
- Deux traducteurs interprètes
- Une secrétaire
- Un chauffeur
- Un planton

b) Le Département des affaires économiques et monétaires composé de :

- Un chef de département
- Deux économistes et une secrétaire

c) Le Département de la formation avec

- Un chef de département
- et une secrétaire

B. Financement du Centre

La quatrième Assemblée ordinaire des Gouverneurs de l'Association des banques centrales africaines qui s'est déroulée à Kinshasa du 18 au 22 août 1975 avait décidé que le Centre établirait son budget pour deux ans, le Conseil d'administration qui s'est tenu à Dakar les 17 et 18 février 1976, a évalué le budget du Centre pour

la première et pour la deuxième année de fonctionnement, budget qui a été arrêté à 464 546 dollars des Etats-Unis pour la première année et à 509 649 dollars des Etats-Unis pour la deuxième année. Ces budgets ont été adoptés à Manille en 1976 et ne seront exécutés qu'après l'entrée en fonction du directeur général du Centre.

a) Structure des dépenses

	Première année	Deuxième année
Dépenses en personnel	189.106 \$	224 789 \$
Autres dépenses relatives au personnel	143 540 \$	163.060 \$
Dépenses générales	81.200 \$	102.000 \$
Equipement	50 700 \$	19 800 \$
TOTAL	464 546 \$	509 649 \$

S'agissant des traitements et salaires (dépenses en personnel) les dépenses relatives au personnel et les dépenses générales, leur progression est due essentiellement aux charges résultant de l'entrée en fonction du Directeur général adjoint à l'issue de la première année de fonctionnement du Centre.

Pour ce qui concerne le Directeur général, sa rémunération a été fixée à 30 000 dollars des Etats-Unis par an.

Il est prévu un logement pour le Directeur général dont le coût est estimé à 16 200 dollars des Etats-Unis par an compte tenu du niveau des loyers à Dakar, une voiture, un chauffeur etc..

S'agissant du Directeur général adjoint, son traitement annuel est de 22 148 dollars des Etats-Unis. Il a droit à un logement dont le coût est estimé à 13 000 dollars des Etats-Unis, une voiture, un chauffeur etc..

C. Participation des banques centrales membres au budget du Centre

Sur recommandation du groupe d'études, le Conseil a déterminé la contribution de chaque banque membre en fonction de la moyenne des quotes-parts au FMI, des participations à la BAD et des contributions au budget de l'OUA sans que cette contribution n'excède un plafond de 10 p. 100 par rapport au budget du Centre et ne reste en deçà de 1,5 p. 100 du budget du Centre.

Par lettre en date du 28 juillet 1976 adressée par le Président du Conseil d'administration aux banques centrales membres, lettre transmettant le compte rendu des travaux du Conseil d'administration du Centre, il a été précisé qu'au moins 50 p. 100 de la cotisation de chaque membre devrait être versés le 31 août 1976 et le restant au plus tard le 31 décembre 1977 au compte du Centre ouvert à la BCEAO à Dakar.

Au 31 décembre 1976, le compte accusait un solde créditeur de 227 212,00 dollars des Etats-Unis et de 366 657 au 31 mai 1977.

Le tableau ci-après indique la quote-part de chaque banque membre du budget du Centre, le montant dû au titre de la première année, le montant effectivement versé par les banques membres au titre de cette première année, le montant dû au titre de la deuxième année ainsi que les montants effectivement versés au titre de cette deuxième année.

II. DESIGNATION DU DIRECTEUR GENERAL ET DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

A. Désignation du Directeur général du Centre :

L'article IV paragraphe g des statuts du Centre dispose que le Conseil recommande au Conseil des gouverneurs après décision prise au moins à la majorité des deux tiers de ses membres, les candidats au poste de Directeur général et de Directeur général adjoint du Centre.

Dans le but d'accélérer cette nomination, le Conseil d'administration a en février 1976 mis en place la procédure et les critères de désignation du Directeur général du Centre.

Ainsi, il a été décidé que le Directeur général devra être ressortissant d'un pays membre de l'ABCA avoir un diplôme supérieur et une expérience approfondie des questions monétaires et financières, parler anglais ou français et avoir exercé pendant au moins sept ans dans le domaine monétaire et bancaire.

Une lettre dressant le profil du Directeur général ainsi que les avantages et les compétences de celui-ci a été envoyée aux différentes banques membres afin d'en assurer la publicité auprès de leurs Etats respectifs de recueillir les candidatures éventuelles et de les faire parvenir au Président du Conseil d'administration avant le 31 juillet 1976.

Les différentes candidatures qui sont parvenues avant cette date ont été envoyées aux banques centrales membres en vue de leur examen par le Conseil des gouverneurs à Manille en octobre 1976.

Au cours du Conseil de Manille, il a été convenu de reculer la date de réception des candidatures au 31 octobre 1976 après quoi le groupe d'études devait opérer une pré-sélection des dossiers.

Le Conseil des gouverneurs a donné mandat au Président de l'ABCA de procéder en son nom et sur proposition du Conseil d'administration du CAEM à la désignation du Directeur général du Centre.

Le groupe d'études réuni à Dakar le 19 novembre 1976 après avoir défini les critères de pré-sélection (cf Annexe n° 1) a choisi trois candidats.:

Dr. MANSOUR d'Egypte
Dr. AROWOLO du Nigéria
Dr. OMRANA du Maroc

ESTIMATION DES CONTRIBUTIONS DES DIVERSES BANQUES AU BUDGET BIENNAL EN FONCTION
DE LA MOYENNE DES QUOTES-PART AU FMI, DES PARTICIPATIONS A LA BAD
ET DES CONTRIBUTIONS AU BUDGET DE L'OUA, CORRIGEE POUR TENIR COMPTE D'UN PLAFOND
DE 10 P. 100 ET D'UN PLANCHER DE 1,5 P. 100

Moyenne de participation au FMI à la BAD et à l'OUA
Contribution en dollars des Etats-Unis en fonction de la moyenne corrigée des pourcentages de participations compte tenu d'un plafond de 10 p. 100 et d'un plancher de 1,5 p. 100

Moyenne des pourcentages participations après correction pour tenir compte d'un plafond de 10 p. 100 et d'un plancher de 1,5 p. 100

BANQUES MEMBRES

Ière année

IIème année

	Ière année		IIème année		Dates	Montants Effectifs versés	Montants Effectifs versés	Dates
	Montant Partic.	Montants Effectifs versés	Montant Partic.	Montants Effectifs versés				
Banque centrale d'Algérie	35 631	6 968	39 000	-	17/2/77	-	-	-
Banque de la Rép. Burundi	6 968	4 088	7 645	-	22/6/76	-	-	-
Banque des Etats Af Ouest	38 232	44 521	41 944	-	26/11/76	-	-	-
Central Bank of Egypt	42 460	10 545	46 582	-	13/4/77	-	-	-
National Bank of Ethiopia	10 545	7 307	11 569	-	1/10/76	7 306	-	7/3/77
Central Bank of Gambia	6 968	9 918	7 645	-	18/1/77	-	-	-
Bank of Ghana	19 836	-	21 762	-	-	-	-	-
Central Bank of Kenya	11 335	-	12 435	-	-	-	-	-
National Bank of Liberia	8 223	-	9 021	-	-	-	-	-
Central Bank of Libya	32 565	34 146	35 726	-	1/12/76	-	-	-
Banque centrale Rép. Malgache	6 968	6 968	7 645	-	17/2/77	-	-	-
Reserve Bank of Malawi	6 968	3 464	7 645	-	18/1/77	-	-	-
Banque centrale du Mali	6 968	6 968	7 645	-	27/10/76	-	-	-
Banque du Maroc	26 340	13 170	28 897	-	24/2/77	-	-	-
Banque centrale de Mauritanie	6 968	7 306	7 645	-	7/12/76	-	-	-
Bank of Mauritius	6 968	7 307	7 645	-	1/10/76	-	-	-
Central Bank of Nigeria	42 089	44 181	46 174	-	8/10/76	-	-	-
Banque centrale de Rwanda	6 968	7 306	7 645	-	24/2/77	7 307	-	24/3/77
Bank of Sierra Leone	6 968	7 306,50	7 645	-	26/11/76	7 306	-	22/12/76
Somalia National Bank	6 968	6 968	7 645	-	13/1/77	-	-	-
Bank of Sudan	16 492	-	18 092	-	-	-	-	-

ESTIMATION DES CONTRIBUTIONS DES DIVERSES BANQUES AU BUDGET BIENNAL EN FONCTION DE LA MOYENNE DES QUOTES-PART AU FMI, DES PARTICIPATIONS A LA BAD ET DES CONTRIBUTIONS AU BUDGET DE L'OUA, CORRIGEE POUR TENIR COMPTE D'UN PLAFOND DE 10 P. 100 ET D'UN PLANCHER DE 1,5 P. 100 (suite)

Moyenne de participation au FMI à la BAD et à l'OUA Contribution en dollars des Etats-Unis en fonction de la moyenne corrigée des pourcentages de participations compte tenu d'un plafond de 10 p. 100 et d'un plancher de 1,5 p. 100

Moyenne des pourcentages participations après correction pour tenir compte d'un plafond de 10 p. 100 et d'un plancher de 1,5 p. 100

BANQUES MEMBRES

I^{ere} année

II^{eme} année

	I ^{ere} année		II ^{eme} année	
	Montant Partic.	Montants Effectifs versés	Montant Partic.	Montants Effectifs versés

Monetary Authority of Swaziland	1,50	6 968	14 513	7 645	-	-
Bank of Tanzania	2,25	10 452	-	11 467	-	-
BCEAO	6,46	30 010	31 467	32 923	-	-
Banque centrale de Tunisie	2,36	10 452	11 495	12 028	-	-
Bank of Uganda	1,81	8 408	-	9 224	-	-
Bank of Zambia	3,85	17 745	37 214	19 466	-	-
Banque du Zaïre	5,78	26 572	27 862	29 152	1 660	10/5/77

Total versements 1^{ere} année 386 969,50 \$
 Total versements 2^{eme} année 23 779,00 \$
 Total à la date du 4 août 1977 410 748,50 \$

Les candidats ainsi pré-sélectionnés ont été immédiatement avisés et invités à se rendre à Dakar avant le 26 novembre 1976 pour faire l'objet d'une interview directe par le Conseil d'administration du Centre. (Procès verbal de ce Conseil; annexe n° 2)

Seul le Dr. Omrana était présent à Dakar le 26 novembre 1976. Entre temps le Conseil avait d'ailleurs écarté la solution de l'interview et avait sur la base des critères définis par le groupe d'études examiné les dossiers des trois candidats pour retenir en fin de compte Dr. Mansour comme Directeur général du Centre.

Le Dr. Mansour a été nommé par décision du Président de l'ABCA dans les formes prescrites par le Conseil des gouverneurs à Manille en octobre 1976.

Mais avisé de sa désignation, M. Mansour nous a fait savoir par télégramme reçu le 7 janvier à Nouakchott, qu'il ne pourrait quitter l'Egypte pour des raisons familiales et de maladie.

Nous avons alors proposé au Président de l'ABCA et aux membres du Conseil d'administration, le Dr. Arowolo du Nigéria mais avant même de recueillir les sentiments des différents membres du Conseil d'administration, nous avons eu le regret d'apprendre le décès du Dr. Arowolo.

C'est alors que nous avons proposé le Dr Omrana troisième candidat retenu par le groupe d'études, les membres du Conseil d'administration n'ayant pas donné suite à cette proposition, il appartient à notre assemblée soit de désigner un Directeur général sur la base des critères déjà retenus, soit de nommer un groupe qui se pencherait à nouveau sur cette question afin que le Conseil puisse se prononcer le plus rapidement possible.

B. Désignation du Directeur général adjoint

En ce qui concerne la nomination du Directeur général adjoint, le Conseil d'administration du Centre avait décidé que cette nomination interviendrait après celle du Directeur général et sur proposition de ce dernier.

ANNEXE I

ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES

DAKAR, LE 9 NOVEMBRE 1976

RAPPORT DE LA CINQUIEME REUNION DU GROUPE D'ETUDES
DE L'ASSOCIATION POUR LA MISE EN PLACE
DU CENTRE AFRICAIN D'ETUDES MONETAIRES

I. DEROULEMENT DES TRAVAUX ET PARTICIPATION

1. La réunion a été ouverte le vendredi 19 novembre à 9 h 30 par le représentant de la Central Bank of Nigeria, Président du groupe d'études.

2. Participation

Etaient présents à cette réunion, les représentants des banques centrales africaines suivantes :

Comité sous-régional de l'Afrique de l'Est

- Réserve Bank of Malawi

Comité sous-régional de l'Afrique de l'Ouest

- Central Bank of Nigeria
- Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

Comité sous-régional de l'Afrique du Nord

- Banque centrale de Mauritanie
- Central Bank of Libya
- Central Bank of Egypt

3. Président et rapporteur

La réunion a été présidée par le représentant de la Central Bank of Nigeria, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest étant désignée comme rapporteur.

4. Déroulement des travaux

Le groupe s'est réuni de 9 h 30 à 11 h 45 puis de 15 heures à 18 heures.

5. Adoption de l'ordre du jour

En ouvrant la réunion, le Président a informé les participants que le Conseil des gouverneurs réuni à Manille dans le courant du mois de septembre en marge de l'Assemblée annuelle du FMI, n'avait pu discuter de l'ensemble des candidatures, certaines étant parvenues au Gouverneur OULD DADDAH après la date limite du 31 juillet 1976. Il a, par conséquent, été convenu de reculer le délai au 31 octobre 1976 et de demander au groupe d'études :

- d'une part, de compléter la liste des candidatures,

- d'autre part, de retenir parmi celles-ci trois devant faire l'objet d'une interview directe par le Conseil des gouverneurs vers fin novembre 1976 à Dakar.

II. EXAMEN DE LA PROCEDURE DE SELECTION

En établissant la liste des candidats sur lesquels devrait porter la pré-sélection, les participants au Groupe ont décidé de ne tenir compte que des candidatures africaines présentées par les banques centrales des pays membres de l'Association. En définitive, une liste de 19 candidats a été retenue et les principaux éléments d'informations relatifs à la qualification, le nombre d'années de formation, la spécialité, l'âge, l'expérience professionnelle, les langues parlées, ont été regroupés à l'intérieur d'un tableau synoptique (cf. annexe).

Dans le choix des candidats, le Groupe d'études a mis particulièrement l'accent sur les critères suivants :

- la qualification :

le candidat devrait être doté d'un diplôme d'enseignement supérieur et avoir acquis une solide expérience dans les domaines monétaires et bancaires.

- les langues :

le candidat devrait parler anglais ou français, l'utilisation simultanée de ces deux langues devant être considérée comme un avantage.

- l'expérience professionnelle :

le candidat devrait justifier d'une expérience professionnelle d'au moins sept ans dans les domaines monétaires et bancaires.

Compte tenu de ces critères, cinq candidatures ont été examinées de façon approfondie, parmi lesquelles les trois candidats désignés ci-après dans l'ordre alphabétique ont été retenus par le Groupe d'études de l'Association des banques centrales africaines pour être interviewés pour le poste de Directeur général du Centre africain d'études monétaires par le Conseil d'administration, le 26 novembre 1976 à Dakar :

- Dr. Edward Arowolo du Nigéria
- Dr. H.M. Mansour d'Egypte
- Dr. A. Omrana du Maroc

Ces candidats ont été informés le même jour de cette décision par l'intermédiaire du Gouverneur OULD DADDAH (cf. en annexe le curriculum vitae de ces candidats).

LISTE DES PARTICIPANTS A LA REUNION EN GROUPE
D'ETABLISSEMENT CENTRAL AFIN DE MONTREZ
QUE S'EST TENUE LE 19 NOVEMBRE 1975
A DAKAR

PRENOMS	COGNOMS
M. Rashid Ali KHALIFA	Senior Economist Economic Research and Statistics Division Central Bank of Libya
M. S.S. EBIKEMAYO	Senior Research Officer Reserve Bank of Malawi
M. Abdel Hameid ABOUL SAUD	Director Economic Research Department Central Bank of Egypt
M. S.B. FALGOMAN	Director of Research Central Bank of Nigeria
M. Alissane OUPHARA	Director des études de la Banque centrale des Etats de l'Afrique

CANDIDATURES NON RETENUES

M. Moutte P. SOU	F.L. OSUNSADE (NIGERIA)	Director of the Bank of Nigeria
M. Mbaye D. BARR	S.M. SIDHOM (EGYPTE)	Director des études de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
	A.M. GOALA (SOMALIA)	
	P.L.K. MUKUNOU (OUGANDA)	Director des relations extérieures de la Banque centrale de Tunisie

LISTE DES PARTICIPANTS A LA REUNION DU GROUPE
D'ETUDES DU CENTRE AFRICAIN D'ETUDES MONETAIRES
QUI S'EST TENUE LE 19 NOVEMBRE 1976
A DAKAR

NOMS	PRENOMS	FONCTIONS
M. Bashir Ali	KHALLAT	Senior Economist Economic Research and Statistics Division Central Bank of Libya
M. F.Z.	PELEKAMAYO	Senior Research Officer Reserve Bank of Malawi
M. Abdel Moneim Aboul	SAAD	Director Economic Research Department Central Bank of Egypt
M. S.B.	FALEGAN	Director of Research Central Bank of Nigeria
M. Alassane	OUATTARA	Directeur des études de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
M. Magatte P.	SENE	Directeur à la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest Agence de Dakar
M. MBAYE D.	SARR	Chef du service des études de l'agence de Dakar de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
M. Boubou F.	DIENG	Directeur des Relations extérieures de la Banque centrale de Mauritanie

APPENDICE I
 CANDIDATES FOR THE POST OF DIRECTOR-GENERAL
 AFRICAN MONETARY CENTRE

CANDIDATE	QUALIFICATION	YEARS OF QUALIFICATION	TYPE OF QUALIFICATION	AGE	POST-QUALIFICATION EXPERIENCE	LANGUAGE AND COUNTRY
1. A.H. Hwari	B.A. Cairo AIB London FIB London	1952-1967	Banking	50 (1921)	Director: Institute for Banking studies	Arab-English some French (Sudan)
2. Dr. M.F. Siad	Dr. of Political Science & Journalism	?	Journalism	48 (1923)	?	Italian, English & Arab (Somalia)
3. Dr. K.A.G. Salim	B.A. Econ. MSC. (Econ) Phd. (Econ)	1960 ?	Economics	42 (1934)	Director: Finance	English, Arab & French (Sudan)
4. Mr. F.E. Sherif	M.A. Columbia	1959	Finance	40 (1936)	Financial Director	English, Italian (Libya)
5. Mr. A. Omrana	Lic. Sc. Econ. DES. Sc. Econ. Dr. d'Etat Ec.	1970-1975	Monetary Economics	28 (1947)	Lecturer 5 years	English (Morocco)
6. Dr. Edward Arowolo	BSC. Econ. MA. Econ. Phd. Econ. MacGill	1959-1971	Monetary Economics	41 (1935)	Chief Economist IMF 1964 Up to date 11 Years	English and French (Nigerian)
7. Dr. T.A. Cyejide	I.Sc. Econ. M. Sc. Econ. PHD. Econ. Princeton	1968-1971	Monetary Econ.	31 (1945)	Lecturer University of Ibadan (5 years)	English (Nigerian)
8. Dr. Z.M. Ndile	BSC. Acct. NBA, Ohio	1966-1970	Accountant	38 (1937)	Senior Auditor Ohio 1 year	English (Nigerian)
9. Dr. A.O	ES. Finance MA. Econ./Finance PHD. Econ./FIN.	1966-1970	Business Admin.	42 (1934)	Professor, University of Pittsburg 5 1/2 years	English (Nigerian)

CANDIDATES FOR THE POST OF DIRECTOR-GENERAL
 AFRICAN MONETARY CENTRE (suite)

CANDIDATE	QUALIFICATION	YEARS OF QUALIFICATION	TYPE OF QUALIFICATION	AGE	POST-QUALIFICATION EXPERIENCE	LANGUAGE AND COUNTRY
10. Dr. S.I. Ajayi	BA Econ. MA Econ. PHD. Econ. (Queenes)	1965-1971	Monetary/ Agric. Economics	34 (1941)	Lecturer, University of Ibadan (4 years)	English (Nigerian)
11. Dr. C.D. Chiona	BSC. PHD. (Management) UCLA	1965-1972	Management/ Marketing	37 (1938)	Director-Makerere University	English (Nigerian)
12. Dr. S. Tulyamuhika	BSC. PHD. Statistics Sheffield		Statistics	36 (1939)	Director of Institute of Statistics & Applied Economics Makerere University	English (Uganda)
13. Yehia M. Hafez	Diploma of commercial studies (1958)	?	Accounting	34 (1942)	Accountant (1959-1976)	French, English Arabic (Lybia)
14. Daniel Agyemang	M.B.A. (Finance) (1969)	?	Banking and Finance	39 (1937)	Banking (1969-1976)	English (Ghana)
15. H. Bobo-Zendi	Certificat capacite en Droit (1962) Ecole nationale des impôts (France) (1965)	1960-1965	Taxation and Administration	38 (1938)	Taxation and Administration (1966-1970)	French (Central African Republic)
16. P.D. Kutu	B.A. Economics (1968) M.B.A. (1972)	1965-1972	Economics	33	Ministry of Planning (1969-1976)	English (Libéria)
17. M.A. Jox-George	BSC. Econ. (1946) M.A. (1951) PHD. (1954)	1946-1954	Economics	61 (1915)	Professor University of Sierra Leone (1954-1976)	English (Sierra Leone)

CANDIDATES FOR THE POST OF DIRECTOR-GENERAL
 AFRICAN MONETARY CENTRE (suite)

CANDIDATE	QUALIFICATION	YEARS OF QUALIFICATION	TYPE OF QUALIFICATION	AGE	POST-QUALIFICATION EXPERIENCE	LANGUAGE AND COUNTRY
18. H.N. Mansour	Licence en Droit (1953) PHD. Econ. (1964)	1953-1964	Economics	48 (1928)	Central Banking (1964-1976)	English, French, Arabic (Egypt)
19. B. Mohamed	Ecole supérieure de commerce et d'administration des entreprises (France) (1969)	?	Accounting and Finance	29 (1947)	Banking (1970-1976)	French, Arabic (Morocco)

ANNEXE II

RAPPORT DE LA TROISIEME REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE AFRICAIN D'ETUDES MONETAIRES

1. La troisième réunion du Conseil d'administration du Centre africain d'études monétaires s'est tenue à Dakar (Sénégal) le 26 novembre 1976.

I. DEROULEMENT DES TRAVAUX ET PARTICIPATION :

2. Ouverture de la réunion

La séance a été ouverte le Vendredi 26 novembre 1976 à 9 heures par M. Ahmed OULD DADDAH, Gouverneur de la Banque centrale de Mauritanie, Président du Conseil d'administration du Centre.

3. Après avoir déclaré la séance ouverte, le Président a remercié au nom des participants le groupe d'études et son Président, le Directeur des études de la Banque centrale du Nigéria pour le travail de qualité accompli le 19 novembre 1976 à Dakar.

4. Participants :

Ont assisté à la réunion, les représentants des banques centrales africaines suivantes :

- Comité sous-régional de l'Afrique du Centre :

- a) Banque des Etats de l'Afrique centrale
- b) Banque du Zaïre

- Comité sous-régional de l'Afrique de l'Est :

- a) Banque nationale du Rwanda
- b) Central Bank of Somalia

- Comité sous-régional de l'Afrique du Nord :

- a) Banque centrale de Mauritanie
- b) Central Bank of Lybia

- Comité sous-régional de l'Afrique de l'Ouest :

- a) Banque centrale du Mali
- b) Bank of Sierra Leone

5. Assistait également à la réunion le Gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, en tant qu'observateur. Ses collaborateurs ont assuré le secrétariat de la réunion.

6. Président :

Le Gouverneur de la Banque centrale de Mauritanie, M. Ahmed OULD DADDAH, Président du Conseil d'administration du Centre a présidé la réunion.

7. Adoption de l'ordre du jour :

Le Conseil d'administration a examiné et adopté l'ordre du jour ci-après préparé par le secrétariat :

1. Nomination du Directeur général du Centre
2. Questions diverses

II. COMPTE RENDU DES TRAVAUX :

8. Le Conseil d'administration a pris connaissance du rapport de la cinquième réunion du Groupe d'études présenté par son Président, le représentant de la Banque centrale du Nigéria (cf. annexe).

Après discussion de ce rapport, le Conseil en a adopté les conclusions.

Il a été informé que deux des candidats n'ont pu se rendre à Dakar pour être interviewés par le Conseil.

Ayant constaté que l'un des trois candidats sélectionnés ne réunissait pas un des critères fondamentaux requis pour être candidat au poste de Directeur général du Centre, il a décidé de l'élimination de sa candidature.

En raison de l'absence des deux candidats les mieux placés, il a été convenu de procéder à l'examen approfondi des dossiers de candidature afin de proposer l'un d'entre eux au Président de l'Association pour nomination au poste de Directeur général du Centre.

9. Après examen détaillé des dossiers des deux candidats selon les critères retenus, le Conseil a reconnu la haute compétence des deux candidats mais a décidé de porter son choix sur le Docteur Mansour de la Banque centrale d'Egypte en raison d'une expérience professionnelle plus approfondie dans le domaine bancaire et de sa parfaite connaissance des deux langues requises (le français et l'anglais).

10. Après avoir adressé ses remerciements aux participants pour leur objectivité et leur sérieux dans le choix difficile qu'ils avaient à opérer, le Président rappelle que conformément aux recommandations faites à Manille par les gouverneurs, le choix du Conseil d'administration doit être approuvé par le Président de l'Association des banques centrales africaines, le Gouverneur Sambwa de la Banque du Zaïre qui procédera à la nomination officielle du Directeur général du Centre.

II. QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil a décidé :

11. Le candidat retenu devra être à Dakar le 30 novembre 1976 pour être nommé officiellement Directeur général du Centre par le Président de l'Association, le Gouverneur Sambwa de la Banque du Zaïre.
12. Le Président du Conseil devra adresser un telex à la Banque centrale d'Egypte demandant à celle-ci d'informer le Docteur Mansour d'être impérativement à Dakar le 29 novembre 1976.
13. Le Conseil a convenu que les autres banques centrales membres du CAEM seront informées par le Président de l'Association de la nomination du Directeur général du Centre dès que celle-ci deviendra effective.
14. Le Conseil a décidé que conformément aux recommandations faites par le Conseil des gouverneurs à Manille le Directeur général du Centre entrera en fonction au début de 1977.
15. La procédure de nomination du Directeur général adjoint et des autres hauts fonctionnaires du Centre sera définie après l'entrée en fonction du Directeur général.
16. Concernant le versement des contributions au budget du Centre, une invitation sera adressée aux banques centrales retardataires, par le Président de l'Association afin que celles-ci se mettent en règle dans les meilleurs délais.
17. Le Conseil d'administration a convenu d'adresser à la BCEAO ses félicitations et ses remerciements pour l'accueil chaleureux et fraternel qu'elle a réservé aux participants et pour avoir assuré le secrétariat du Centre depuis sa création.